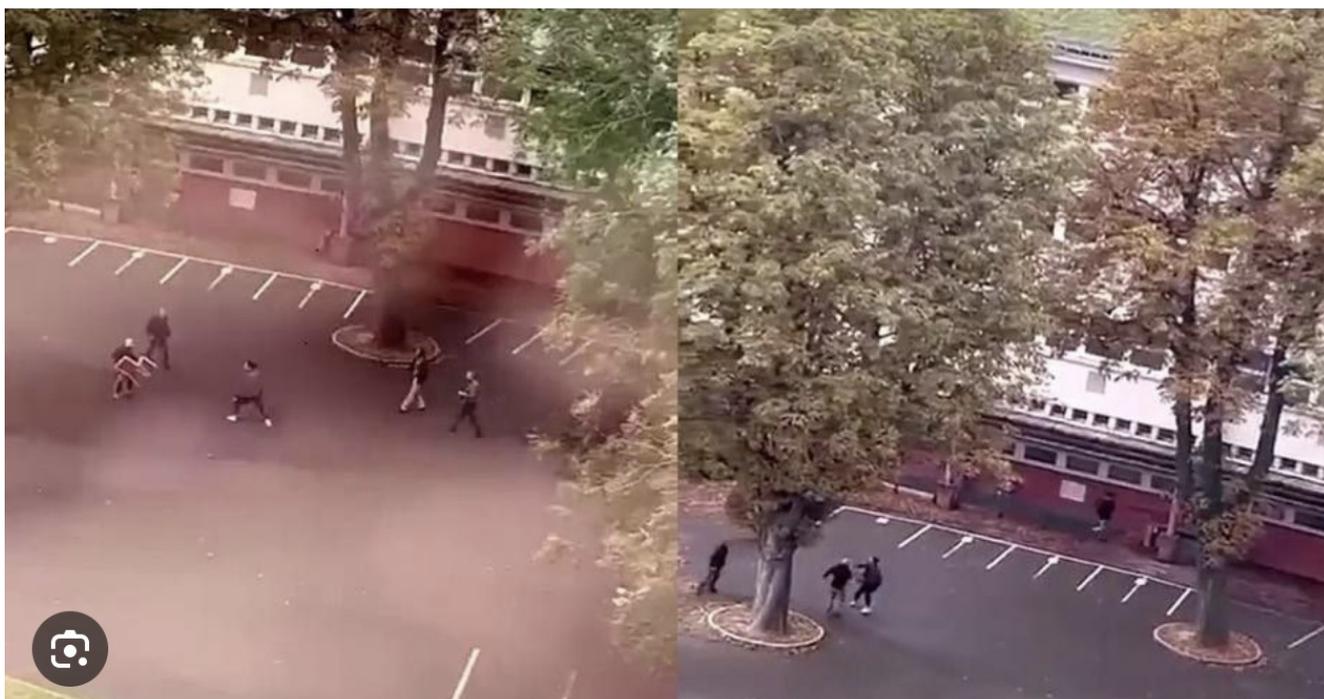


Il n'y a rien d'autre à faire pour le moment, que de regarder nos concitoyens être assassinés

écrit par Alexis | 15 octobre 2023



ARRAS Hauts de France géographique et pas plus

Il n'y a rien d'autre à faire pour le moment, que de regarder nos concitoyens être assassinés. Une victime comme hier, 12 dans la tuerie de Charlie, 84 sur la promenade des Anglais, 90 au Bataclan. La seule différence entre ces attentats réside dans le nombre de morts. Pour le reste et surtout concernant l'action de l'état, il n'y a strictement aucune évolution.

Chronologie en dix points d'un après attentat

1° L'afflux sur les lieux d'un conglomérat de ministres l'air sombre et la mine triste

2° On serre un maximum de pognes, on esquisse un sourire chaste, on assure les proches des malheureux de son soutien

3° Vient ensuite le temps de la palabre, la nation, l'union, le courage, l'héroïsme, le tralala habituel, enfin tout ce dont ils sont incapables en temps qu'élus.

4° On remonte dans la bagnole sous la protection des gorilles connectés, un ou deux signes de la main à la foule et hop direction Paname car le soir même, une réception est prévue de longue date à laquelle il ne peut être dérogé. La première dame est prête, il ne faut pas la faire attendre, à 5300 balles par mois l'entretien de sa chevelure, le contribuable y verrait une dépense inutile.

5° Place au peuple, les fleuristes du quartier remplissent leurs tiroirs caisse, mieux que pendant la fête des mères, les vendeurs de bougies sont dévalisés.

6° La grande parade des spécialistes police/justice sur les plateaux, n'en finissant plus de supputer.

7° Mobilisation des moyens d'enquête un, deux, voir trois juges d'instruction comme si la réserve était inépuisable,

communiqué de presse du procureur avec à sa droite le général et à gauche le commissaire divisionnaire, questions des journalisteux qui resteront sans réponse vu la confidentialité requise. Bref un petit théâtre visant à faire croire à la plèbe que les coupables seront sévèrement punis.

8° Les minutes de silence de rigueur, de l'assemblée nationale au Parc des Princes en passant par la cour des miracles de l'hôtel Matignon.

9° Cavalcade entre la geôle du prévenu et le palais de justice, mobilisant RAID, GIPN et presse à moto soit une bonne cinquantaine de convives.

10° Éclatement de rire des hamassiens, esboliens, daeschiens, alquaidiens, pendus sur leur I phone devant la bouffonnerie des pouvoirs occidentaux, qui se sont équipés pour la circonstance de couches culottes high-tech XXL. En islamie terroriste pour se bidonner on ne se repasse pas les C'htis on dégomme du mécréant, car à ce propos chacun son rôle, nous on n'a pas le droit de le dire, eux se chargent de le faire.

Le cynisme pour exprimer ma fureur est tout ce qui reste à mon pauvre esprit, incapable de saisir la subtilité des déclarations d'un chef des tas ou de sa cheffe de projet, lorsque malgré leurs exploits en matière de sécurité nationale, un loup solitaire parvient exceptionnellement à fendre la muraille de Chine, érigée façon Macron.

Mais ma mauvaise foi ne s'arrêtant pas à mon idiotie qu'il m'est impossible d'imaginer qu'elle existe, j'ose poursuivre mon analyse.

J'aime à ressasser les tas de droits qui pourrissent l'état de droit pour le mettre dans un sale état.

Une fois de plus la peine de mort a été appliquée sur le sol de France, en dépit de son abolition il y a 42 ans, par la volonté d'une force tranquille et de son baveux, malgré la réticence majoritaire d'un peuple floué aux premières heures de règne du père du déclin national.

Combien de victimes innocentes ont péri depuis, sous les coups de récidivistes mal repentis, un certain nombre.

Mais pire, combien seront-ils à succomber au nom d'une gloriole personnelle qu'il est interdit de remettre en cause, la constitution y veille, elle y veille tellement bien, que ses magistrats serviteurs punissent en urgence ceux qui submergés par ce satané instinct de survie, parviennent à stopper la mort au préjudice fatal de l'agresseur. Ceux là n'auront pas le loisir de profiter de leur vie d'après, ils seront ainsi que la loi l'exige, soumis à l'appréciation d'une justice par ailleurs exsangue, mais ne supportant pas qu'on la transgresse, même s'il s'agit de convenir à la plus élémentaire loi de la vie, celle qui nous incite en général à exister le plus longtemps possible.

Dans l'état actuel des choses de la vie de notre pays, il n'existe pas de moyens protecteurs face à la radicalité de la religion islamique, il n'existe d'ailleurs pas de remparts face à tout autre agression commis par les délinquants et les criminels.

Il nous est seulement permis d'espérer que la loi, ses forces représentatives d'action et de jugement, arrivent à temps.

Une bonne victime est une victime morte, au delà le soupçon s'instaure qui insinue que la vie de l'agresseur ou son intégrité physique, aurait pu être préservée sans la disproportion de la réplique face à l'attaque.

Faire le mort au sens propre comme au figuré, apparaît désormais la seule alternative lorsque d'aventure notre destin rencontre celui d'une victime de la société présumé innocent, avant toute notion de culpabilité.

On nous chante au plus haut lieu et à tout va, les valeurs de la république en oubliant de préciser que celles ci ont depuis longtemps été inversées.

Notre France n'est plus en mesure de protéger ses citoyens, l'affaire à été déléguée ailleurs, dans la capitale belge où les histoires se règlent entre fonctionnaires hauts et bas, et nous font rire jaune.

Copie de mon propos envoyé aux 187 morts évoqués en préambule de celui-ci, dans l'espoir que l'un ou deux d'entre eux, clignent un œil complice envers ma prose acide.

Alexis